



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 27 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	19
VOTANTS	19
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
20 avril 2026	
DATE D’AFFICHAGE	
04/05/2026	
Codification : 7.4	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le 30 AVR. 2026 et publication du 30 AVR. 2026 Le Maire, Patricia PERRET	

L'an deux mille vingt-six, le **vingt-sept avril**, le Conseil Municipal, dûment convoqué le **vingt avril deux mille vingt-six** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Patricia PERRET, Maire.

Etaient présents : Patricia PERRET, Christine VALADE, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Anthony PERARD, Roseline TRAMBOUZE, Elodie BERUJAT, Valérie VILLARD, Vincent COLAS, Céline LAREURE, Julien PORTE, Pierrick MATRAS, David DA COSTA, Séverine DEMONT, Corentin DESCOURS, Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS et Anne-Laure BOURGEON.

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Julien PORTE

OBJET : 2026-051 : Convention de partenariat pour sponsorship dans le cadre de l'étape contre la montre par équipe du Tour Auvergne Rhône-Alpes

Madame le Maire explique que le Tour Auvergne Rhône-Alpes, aura lieu du 7 au 14 juin en 10 étapes sur un linéaire de 1204,3 km. Une étape de 28,4 km s'effectuera le mardi 9 juin à Perreux, il s'agira d'un contre la montre par équipe avec Départ et Arrivée dans le village.

La participation communale est fixée à 73 000€. Il est donc nécessaire de rechercher des partenaires privés pour réduire les frais afférents à cette manifestation.

La municipalité souhaite associer des sponsors et/ou partenaires locaux pour promouvoir notre territoire en leur permettant :

- de les associer à l'événement selon le niveau de partenariat choisi ;
- une visibilité selon le pack sélectionné (supports de communication, diffusion du logo, présence lors des événements partenaires) ;
- de les inviter aux temps officiels prévus (soirée de présentation, espaces invités, apéritifs, soirée de clôture selon le pack) ;
- de valoriser le partenariat dans le cadre de la communication locale et événementielle autour de l'étape de Perreux.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20260427-2026-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2026

Publication : 30/04/2026

Il est proposé d'approuver une convention de partenariat avec les entreprises qui a pour objet de définir les modalités du partenariat entre les parties.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** la convention de partenariat pour sponsorship dans le cadre de l'étape contre la montre par équipe du Tour Auvergne Rhône-Alpes du 9 juin 2026 telle que ci-annexée ;
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer les conventions afférentes et tous actes afférents à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 27 avril 2026

Le Maire,

Patricia PERRET



Le secrétaire de séance

Julien PORTE